Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite

du Cégep de Saint-Jérôme

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Robert Ducharme
Directeur général par intérim
Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général par intérim,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003 la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Saint-Jérôme de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces celles qui assurent la mobilisation de l'ensemble des intervenants, dont le travail effectué à l'intérieur de chaque programme pour ajuster les mesures aux obstacles les plus importants et la sensibilisation des parents d'élèves à la réussite de leurs enfants.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a procédé à des ajouts au plan pour en améliorer la performance, notamment le perfectionnement des enseignants dans le dépistage des élèves à risque.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général par intérim, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche